

Bilan de 2017

# L'an 1 : un éléphant, ça Trump énormément

Volume 11, numéro 1, janvier 2018

## Résumé analytique

À la suite de cette année rocambolesque pour le commerce international aux États-Unis, il nous apparaît important de soulever deux questions. La première touche le court terme : est-ce que 2017 est une année perdue pour le commerce international aux États-Unis ? La seconde propose une perspective plus vaste sur les transformations politiques aux États-Unis : la direction imprimée par Donald Trump à la politique commerciale constitue-t-elle un véritable virage ou s'agit-il d'une parenthèse qui sera rectifiée lors des prochaines élections américaines ?

Pour tenter d'y répondre, il nous paraît utile de dresser à la fois un bilan des principales transformations au commerce extérieur américain qui ont marqué 2017 et un portrait du contexte économique des États-Unis, indissociable des décisions politiques dans ce pays où la mesure ultime est souvent calculée en dollars. Ensuite, nous proposerons une lecture de ce virage dans l'évolution des politiques américaines depuis la Deuxième Guerre mondiale.

## Contenu

2017 : une année pas comme les autres ..... 2

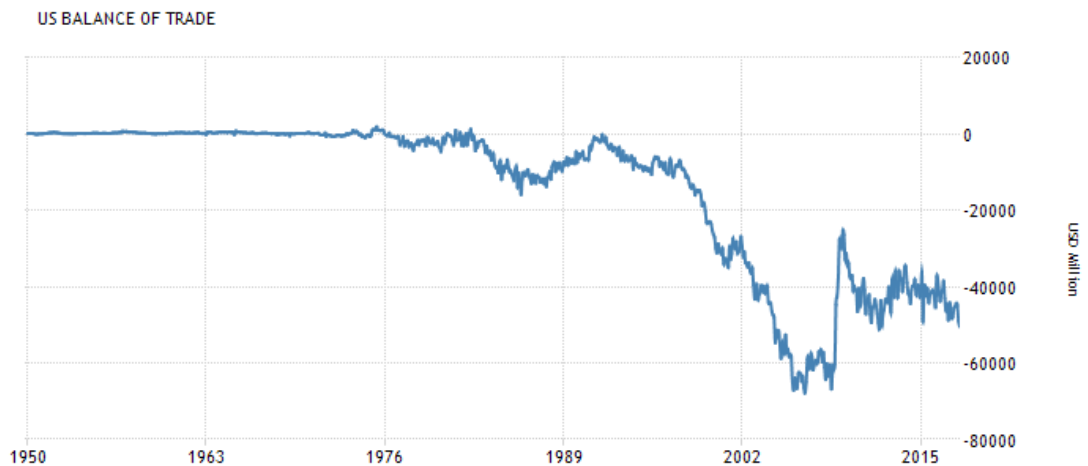
## 2017 : une année pas comme les autres

### Le contexte économique

Sur le plan économique, les choses vont plutôt bien aux États-Unis. Le taux de chômage se situe à 4,1 %, au plus bas depuis 17 ans. Les emplois créés en 2017 l'ont tous été dans le secteur privé, alors que l'on observe une légère diminution de l'emploi public. La croissance économique est bonne, autour de 3 %, et l'inflation tout comme les taux d'intérêt demeurent à des niveaux très bas. Parallèlement, les marchés boursiers, les dépenses des consommateurs et des entreprises sont à la hausse. La valeur des maisons a retrouvé le niveau d'avant la récession dans la plupart des régions du pays, mis à part les secteurs les plus touchés comme Las Vegas et Miami. Dans l'ensemble, le portrait est bon et les États-Unis amorcent 2018 confiants que la nouvelle année sera encore plus généreuse.

La réforme fiscale adoptée avant Noël par le Congrès américain favorisera l'injection de nouvelles sommes dans l'économie. Il reste à voir quel comportement adopteront les entreprises et les riches Américains, mais il est probable que la diminution de leurs taxes et impôts provoque une hausse temporaire de la croissance économique qui pourrait réduire le taux de chômage à un niveau aussi bas que 3,5 %.

Pour ce qui est de la fixation de M. Trump en matière de commerce, le déficit commercial des États-Unis, les choses ne s'améliorent pas.



SOURCE: TRADINGECONOMICS.COM | U.S. CENSUS BUREAU

Le déficit commercial américain sera en effet plus élevé en 2017 qu'en 2016. Déjà en novembre, le déficit accumulé depuis janvier était supérieur au total de 2016. Il devrait s'élever autour de 550 milliards de \$ en 2017. Ce déficit est surtout constitué de la valeur des importations de biens, le secteur des services étant plus équilibré. La plupart des analystes estiment que M. Trump n'est pas au bout de ses peines. Le déficit devrait poursuivre son ascension en 2018 par l'accroissement de la valeur du dollar, l'augmentation du déficit de l'État et la croissance à court terme des revenus des consommateurs suite à la réforme fiscale. Nous avons vu dans la chronique d'octobre que plusieurs facteurs jouent un rôle dans les fluctuations de la balance commerciale et qu'il ne s'agit pas d'un bon indicateur de l'effet des accords commerciaux sur l'économie.<sup>1</sup>

### Les mesures de Trump

L'année 2017 n'aura pas été de tout repos pour les négociateurs commerciaux et les institutions internationales. Comme il l'avait promis en campagne électorale, un des premiers gestes du Président Trump fut de signaler le retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique (TPP). Signé en février 2016 après 8 ans de négociations, le rôle et la pertinence de cet accord ont été remis en question par le retrait américain. Malgré cela, sous le leadership du Japon, l'accord n'a pas rendu l'âme et il est fort probable que les 11 pays toujours en négociation finalisent leur entente en 2018. Ceci aurait pu se produire l'automne dernier, mais le Canada, aux prises avec les négociations difficiles de l'ALÉNA a temporisé les choses, craignant sans doute que les compromis effectués dans le TPP ne servent de tremplin aux Américains pour réclamer davantage dans l'ALÉNA. Reste que le sort de l'ALÉNA sera réglé en 2018 et, quel qu'il soit, le Canada et ses partenaires commerciaux devraient mettre la touche finale au TPP.

Le lancement de la renégociation de l'ALÉNA a été le second chantier du Président Trump, dès le printemps dernier. Jugeant l'accord comme étant destructeur d'emplois aux États-Unis, il a choisi la voie de la renégociation plutôt que celle de sa simple abrogation. Les quelques descriptions de la désorganisation des séances de négociations, du manque de préparation des équipes américaines et des demandes inusitées des États-Unis donnent à ce processus une apparence de cirque qui ne doit pas être pris trop au sérieux. Pourtant, les enjeux le sont pour les trois pays. Mais on croirait assister à une parade en attendant que les vraies négociations commencent, une fois que les partenaires seront dans leurs derniers retranchements.

Le Canada et le Mexique sont bien évidemment inquiets, mais l'incertitude entourant la pérennité de l'administration Trump fait en sorte qu'ils sont sûrement moins enclins à faire des compromis qui auront des impacts économiques à long terme. Ne vaut-il pas mieux attendre que la tempête Trump passe pour ensuite discuter avec des gens raisonnables ? L'objectif que doivent

---

<sup>1</sup> Wells, Guy-Philippe. *Qu'en est-il du déficit commercial américain ?* Chronique commerciale américaine, CEIM, UQAM, Vol. 10, No 6, octobre 2017. En ligne : [http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-ceim&id\\_article=10817](http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-ceim&id_article=10817)

suivre les négociateurs canadiens et mexicains doit être de trouver une sortie de négociation honorable pour le Président Trump. Qu'il puisse clamer avoir réalisé des gains substantiels pour les États-Unis, sans que ces gains aient un impact réel notable chez les voisins. Il s'agit là d'un grand défi de créativité demandé aux négociateurs.

Amateur de télé-réalité, le Président Trump sait que rien n'égale une bonne mise en scène et qu'une négociation, comme une pièce de théâtre, se déroule en plusieurs actes. C'est pourquoi il serait fort étonnant qu'il se prive du ressort dramatique de l'annonce au cours des prochaines semaines de la fin de l'ALÉNA. Dans un geste héroïque, il signifiera aux gouvernements canadien et mexicain la fin de l'accord dans un délai de six mois, tel que prescrit dans ses dispositions. Il permettra aux négociations de se poursuivre, en laissant croire qu'il n'y a pas tellement d'espoir d'en arriver à une entente.

Mais la position de M. Trump n'est pas aussi confortable qu'il souhaiterait le laisser croire. La légalité d'une sortie de l'ALÉNA décidée par le Président seul est contestable devant la justice. La Constitution américaine n'est pas explicite à cet égard et plusieurs aux États-Unis estiment que le Président ne dispose pas d'un tel pouvoir et que cette décision revient plutôt au Congrès. Les enjeux économiques soulevés par un retrait des États-Unis de l'ALÉNA sont si importants pour de nombreuses entreprises américaines qu'il est presque certain que cette question se retrouvera devant les tribunaux, sans doute jusqu'en Cour suprême. Durant cette période de contestation qui pourrait s'étendre sur quelques années, le Congrès pourrait exiger le maintien du statu quo, le temps d'éclaircir les questions judiciaires.

Pour l'instant, gageons que l'administration Trump n'est pas insensible aux pressions qu'exercent de nombreuses entreprises aux États-Unis qui souhaitent le maintien de l'ALÉNA.

Sur une autre scène, le Président Trump s'est vivement attaqué cette année à L'Organisation mondiale du commerce (OMC), la qualifiant de désastre pour les États-Unis. L'administration Trump bloque depuis plusieurs mois la nomination de nouveaux arbitres au mécanisme de règlement des différends, ce qui pourrait bientôt empêcher l'organisation d'entendre de nouveaux cas. Les trois courtes journées de rencontre à Buenos Aires en décembre dernier n'ont fait que démontrer plus clairement encore les tensions qui existent entre les États-Unis et l'organisation. Aucun consensus n'y est intervenu. Le représentant américain, Robert Lighthizer, a exprimé l'idée que l'OMC perdait sa mission essentielle de négociation en devenant une organisation centrée sur le règlement des litiges commerciaux. À son avis, les États membres semblent croire qu'ils peuvent obtenir des concessions à travers des poursuites à l'OMC, concessions qu'ils seraient incapables d'obtenir à une table de négociation. M. Lighthizer est allé jusqu'à remettre en question la structure actuelle du mécanisme de règlement des différends. Il semble donc clair que l'administration Trump souhaite s'attaquer à ce mécanisme qui assure pourtant une certaine équité (quoiqu'il soit contesté, car il faut disposer de moyens importants pour faire valoir ses droits) dans les rapports commerciaux. Sans cette possibilité de recours auprès d'une structure relativement indépendante, quels sont les États qui souhaiteront poursuivre leur engagement auprès de l'OMC ? L'on peut aussi bien simplement dire que les États puissants respecteront les accords qu'ils signent tant que ça fera leur affaire et que leurs partenaires commerciaux ne soulèveront pas de problème.

Dans le cas où le tribunal de l'OMC rendrait cette année une décision défavorable aux intérêts économiques des États-Unis, il n'est pas exclu que M. Trump ne reconnaisse pas la légitimité

de la décision et menace quiconque souhaitant la faire appliquer de représailles. L'OMC, déjà affaiblie par près de 20 ans de négociations infructueuses, pourrait vivre la pire crise de son existence.

### **L'affaiblissement des institutions de l'après-guerre ?**

Nous vivons quotidiennement avec les institutions issues de la Deuxième Guerre mondiale. L'ONU, l'OTAN, le GATT, le FMI, la Banque mondiale et de nombreuses autres ont été créés dans le sillage de la reconstruction en Europe. C'est en effet sous l'impulsion des États victorieux que se sont mises en place ces d'institutions qui avaient comme premier objectif d'assurer la paix par la stabilité politique et économique. Cordell Hull, secrétaire d'État des États-Unis de 1933 à 1944 sous la présidence de F.D. Roosevelt, joua un rôle décisif dans l'établissement de ces institutions. À l'opposé aux politiques actuelles du Président Trump, Hull est reconnu pour son appui à la libéralisation des échanges commerciaux, au renforcement des liens avec l'Amérique du Sud et à l'établissement d'institutions multinationales pour assurer la paix et la prospérité. Chaud partisan du commerce ouvert, la libéralisation ordonnée des échanges constitue sans doute sa plus grande contribution à l'ordre d'après-guerre. Il a également reçu le prix Nobel de la paix en 1945 pour son engagement dans la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Soixante-dix ans plus tard, ces institutions sont au cœur du débat aux États-Unis. Le Président Trump a attaqué de manière frontale l'ONU, l'OTAN et le GATT (aujourd'hui l'OMC) qui ont été créés et soutenus par la volonté des États-Unis. Faisant abstraction du rôle qu'ont joué et jouent toujours ces institutions pour assurer la paix et la prospérité des États-Unis, sans parler du reste du monde, l'administration américaine entreprend une opération comptable à l'aide de laquelle elle tente de monnayer cet équilibre. La direction politique prise depuis un an se résume à des menaces de réduction de financement, de désengagement militaire et de non-respect des aspects des accords commerciaux jugés défavorables aux intérêts américains.

Le risque que courent les États-Unis semble évident. En affaiblissant les institutions internationales qui les ont si bien servis, l'administration Trump affaiblira l'influence des États-Unis à travers le monde. Il n'est pas vrai que les États qui bénéficient de la protection militaire des États-Unis accepteront les désidératas américains sans envisager, et souvent choisir, des méthodes alternatives d'atteindre leurs objectifs. Tout autant, les partenaires commerciaux ne souhaiteront pas consolider ou approfondir les relations commerciales avec un État qui remet en question les mécanismes visant une certaine équité dans le règlement des litiges inévitables dans ce domaine.

Le mouvement imprimé par Donald Trump n'est sans doute pas irréversible aux États-Unis. Même si une part importante de ses appuis proviennent d'une population qui semble favoriser une forme d'isolationnisme de la société américaine, il n'est pas clair si cette tendance est majoritaire ou si elle est là pour durer. Un autre candidat aux idées opposées pourrait bien être élu dans trois ans.

Les liens de confiance entre États sont plus fragiles encore que les perspectives électorales. Le mouvement amorcé cette année par M. Trump pourrait trouver son effet le plus durable non pas aux États-Unis, mais ailleurs dans le monde. L'internationalisme libéral de Wilson et de Hull compte peut-être ses dernières heures, soufflé par un vent de réalisme mercantile dont il est aujourd'hui nécessaire de chercher la destination.

## Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation

### Direction

Christian Deblock, professeur  
titulaire au département de  
science politique de l'UQAM et  
directeur de recherche du CEIM.

### Rédaction

Guy-Philippe Wells, chercheur  
associé au CEIM.

### Abonnez-vous

[À la liste de diffusion](#) 

[Au fil RSS](#) 

#### Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est  
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560  
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

#### Adresse postale :

Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, succ. Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 987-3000, poste 3910

Télécopieur : 514 987-0397

Courriel : [ceim@ugam.ca](mailto:ceim@ugam.ca)

Site web : [www.ceim.ugam.ca](http://www.ceim.ugam.ca)

